

Quatrième filière agricole, avec 11 % de la valeur agricole du département, la viticulture de Lot-et-Garonne rassemble 6 300 hectares de vignes, soit 2 % de la SAU départementale et 1 % du foncier viticole national.

Les 1 200 déclarants de récolte, dont près de la moitié adhèrent à une cave coopérative, produisent en moyenne quelque 400 000 hl de vins par an. Une production majoritairement orientée vers le rouge, conditionnée en vrac et destinée au négoce.

La commercialisation des vins de Lot-et-Garonne s'oriente majoritairement à destination du marché français et de la grande et moyenne distribution. L'export, à l'image de la plupart des régions viticoles françaises, est « boosté » par la Chine.

1- Le foncier viticole

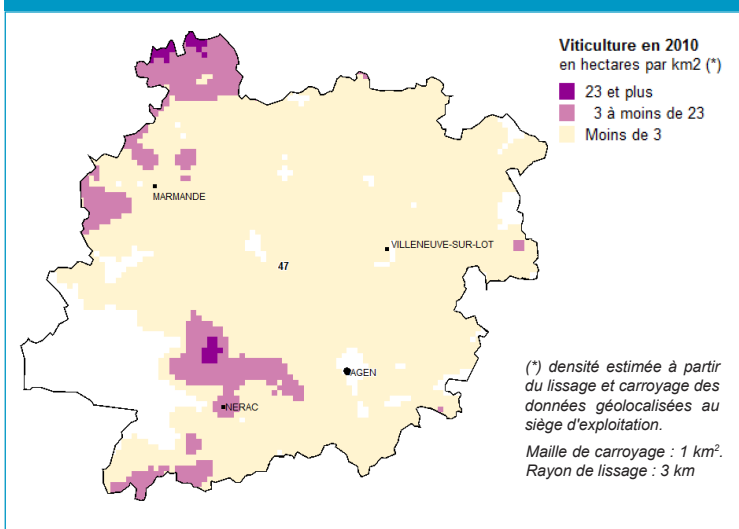
En 2016, le Lot-et-Garonne rassemble **6 300 ha de vigne**, soit moins d'1 % du potentiel national. Le vignoble s'étend principalement autour des villes de Duras, de Marmande, d'Agen et le long des rives du Dropt et de la Garonne.

Six appellations d'origine contrôlée (AOC) y sont recensées, les Côtes de Duras, les Côtes du Marmandais, le Buzet, le Brulhois, l'Armagnac-Ténarèse et le Floc de Gascogne, auxquelles s'ajoutent trois vignobles bénéficiant d'une indication géographique protégée (IGP) : Mézinais et Vin du Tzar dont les aires sont circonscrites et délimitées, et Pays de l'Agenais dont l'aire de production couvre l'ensemble du département.

Les cépages « noirs » occupent près des trois quarts des surfaces. Le Merlot s'étend sur 2 600 ha. Avec 700 ha, le Sauvignon concentre la moitié des surfaces côté blanc.

Les surfaces de vigne conduites en mode biologique représentent 10 % du foncier viticole en production. Après avoir progressé jusqu'en 2010, elles se replient depuis.

Le foncier viticole, en Lot-et-Garonne, au Recensement Agricole de 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

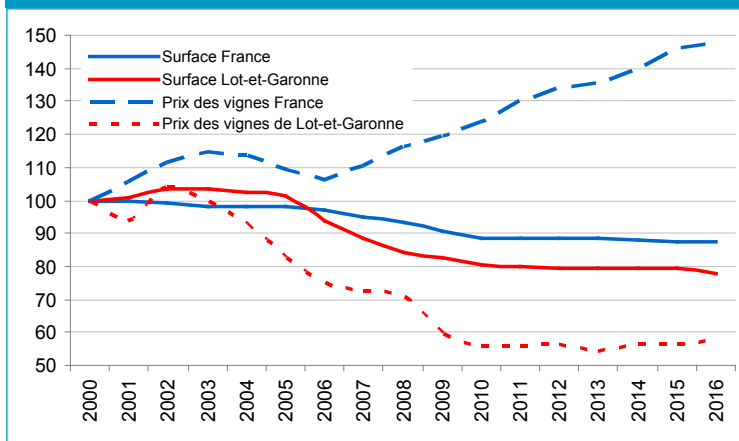
Surface et prix du foncier viticole se replient

La crise viticole 2005-2010 a marqué un coup d'arrêt à l'extension du vignoble. En lien avec la campagne d'arrachage, le potentiel s'est replié deux fois plus vite que dans le restant de l'hexagone, une situation particulièrement marquée en Marmandais. Corollaire, hormis pour les vins sans indication géographique, le prix du foncier viticole s'est fortement rétracté. Perdant 40 % en moyenne entre 2000 et 2013, le prix du Buzet et du Marmandais recule de -30 %, celui de Duras est divisé par deux. Toutefois, depuis 2014, on note une légère inflexion de la courbe, suite à l'amélioration économique d'une partie de la filière.

Pour en savoir plus

- Agreste - Données en ligne / Disar - Rubrique Sources plurithématiques
- Agreste Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Analyses & Résultats n° 22 juillet 2016 - Lot-et-Garonne : Panorama 2015
- Agreste Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Analyses & Résultats n° 44 juillet 2017 - En Nouvelle-Aquitaine, en 2016, les prix des vignes à appellation ou à eau-de-vie poursuivent leur croissance

Évolution du foncier viticole et du prix des vignes entre 2000 et 2016, base 100 en 2000



Source : Agreste-SAA et Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

2- Exploitations et main-d'œuvre

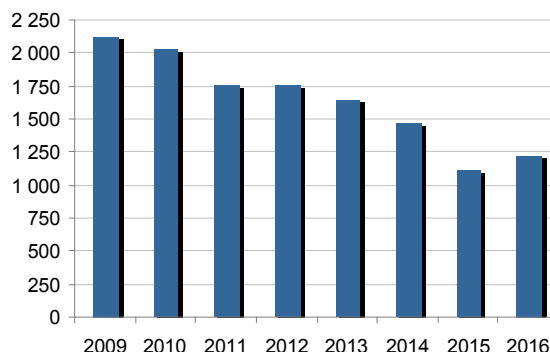
En 2016, on recense **1 200 déclarants de récolte** en Lot-et-Garonne, contre 2 200 en 2009. Une chute portée par les petits détenteurs qui ne commercialisaient pas le produit de leur vigne.

Alors que dans le restant de la viticulture aquitaine, la surface moyenne d'une exploitation en chai particulier est deux fois plus élevée que celle en cave coopérative, en Lot-et-Garonne, elles font jeu égal (15 ha). En chai particulier ou livrant à une cave, les exploitations de plus de 20 ha pèsent pour le tiers des effectifs et valorisent les deux tiers de la vigne.

Chez les coopérateurs, l'exploitation demeure individuelle. Le chef d'exploitation, âgé de 47 ans en moyenne, assure les trois quarts du besoin de main-d'œuvre totale, complété par un recours au salariat extérieur principalement saisonnier. À l'opposé, pour les vificulteurs en chai particulier, le chef à la tête une fois sur deux d'une exploitation à statut sociétaire, est plus âgé (53 ans). Il contribue au tiers de la main-d'œuvre totale. Le salariat extérieur est majoritaire. L'emploi permanent en absorbe les deux tiers.

Au total, l'emploi extérieur fournit moins du tiers (31 %) de la main-d'œuvre viticole totale. En 2015, un cinquième des viticulteurs y recourent. Le millier de salariés (saisonniers et permanents) représente 250 Équivalent-temps-plein annuel.

Nombre de déclarants de récolte entre 2009 et 2016



Source : DGDDI

Pour en savoir plus

- Agreste Aquitaine–Limousin–Poitou-Charentes - Chiffres & Données n° 1 mars 2016 - L'emploi salarié dans les exploitations agricoles, les entreprises de travaux agricoles, forestiers et du paysage
- Agreste Aquitaine - Analyses & Résultats n° 60 novembre 2012 - La viticulture en Lot-et-Garonne : Qualité et coopération structurent le vignoble

3 - Production viticole et vinification

Évolution de la production entre 2009 et 2016, en hectolitres

Produit	Unités : ha, %							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AOP, hors vins pour eaux de vie	276 444	258 000	252 465	232 796	189 596	234 859	229 191	250 461
AOP de vins aptes à la production d'eaux de vie	0	375	4 368	3 235	2 129	3 456	2 557	3 531
Vins à Indication Géographique Protégée	66 281	60 000	75 855	64 239	62 949	76 329	74 517	92 815
AOP/IGP non classée non commercialisée en vin	18 446	6 121	5 884	9 171	4 319	8 962	5 074	19 066
Vins sans Indication Géographique	44 697	51 134	63 928	39 205	20 386	35 120	42 930	68 792
TOTAL VINS	405 868	375 630	402 500	348 646	279 379	358 726	354 269	434 665

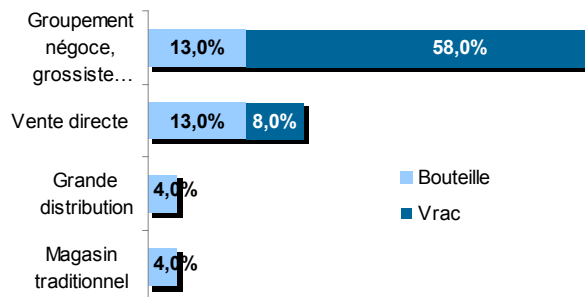
Source : Douanes

Avec 435 000 hl vinifiés en 2016, la production départementale est majoritairement orientée vers le rouge (70 %) avec une part plus importante en AOP (88 %) qu'en IGP et VSIG (48 %). Après s'être repliée entre 2009 et 2013, baisse portée par les Vins AOP et VSIG sous l'effet d'une conjoncture économique et climatique difficile, elle retrouve des niveaux conséquents depuis.

En Lot-et-Garonne, la coopération tient une place prépondérante. Elle représente plus des deux tiers de la production départementale : 95 % en Buzet et Marmandais, 55 % pour les vins de Duras, un peu moins du quart pour les IGP et VSIG.

Les producteurs en chais particuliers rassemblent moins de la moitié des déclarants de récolte, pour le tiers des volumes produits. Vrac, négoce et grossiste demeurent la destination principale de la vendange. Par ailleurs, concernant la commercialisation en bouteilles, négoce et vente directe font jeu égal respectivement. GMS et circuits traditionnels se partagent le reste.

Destination de la vendange en chais particuliers



Source : Recensement agricole 2010

Pour en savoir plus

- Les données de récolte : <http://www.douane.gouv.fr/datadouane/t-declaration-de-recolte>

4 - Poids de la filière dans l'agriculture du Lot-et-Garonne (optique Production)

La viticulture, quatrième filière en valeur du département

En 2016, avec 107 millions d'euros, la viticulture du Lot-et-Garonne représente 5 % de la valeur de production viticole de l'ex-Aquitaine, 3 % de celle de la Nouvelle-Aquitaine et 1 % du résultat national.

La viticulture, filière à forte valeur ajoutée et rassemblant 2 % de la surface agricole du Lot-et-Garonne, concentre 11 % de la valeur agricole départementale hors subventions. Ce résultat place la viticulture, en terme de valeur, au 4^{ème} rang des filières agricoles départementales derrière l'arboriculture (40 %), les céréales (15 %) et les légumes (15 %). Une valeur qui aujourd'hui à elle seule fait jeu égal avec les produits de l'élevage, à savoir bétail, aviculture, lait et produits laitiers.

À l'image de la plupart des filières viticoles d'ex-Aquitaine, la valeur de

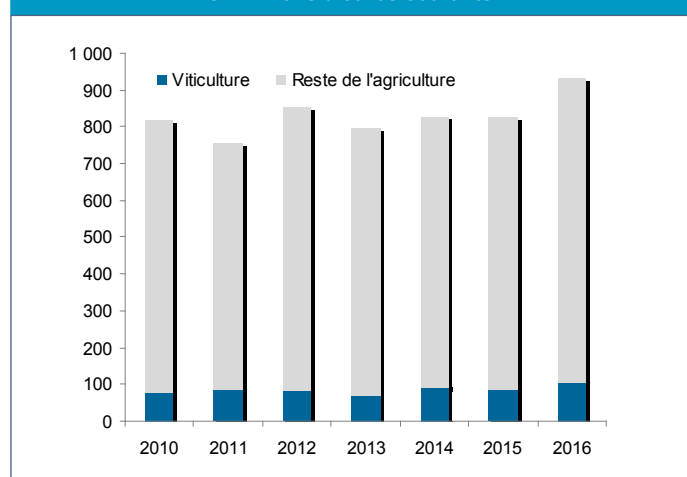
production a fortement progressé entre 1990 et 2000 pour se replier fortement jusqu'en 2010, sous l'effet de crises à la fois conjoncturelles et structurelles.

Entre 2010 et 2016, la valeur de la production viticole progresse de +38 % sous l'effet d'un renchérissement des prix (+40 %). Les volumes se replient légèrement. Une embellie qui concerne principalement les vignobles de Buzet et Marmande.

Pour en savoir plus

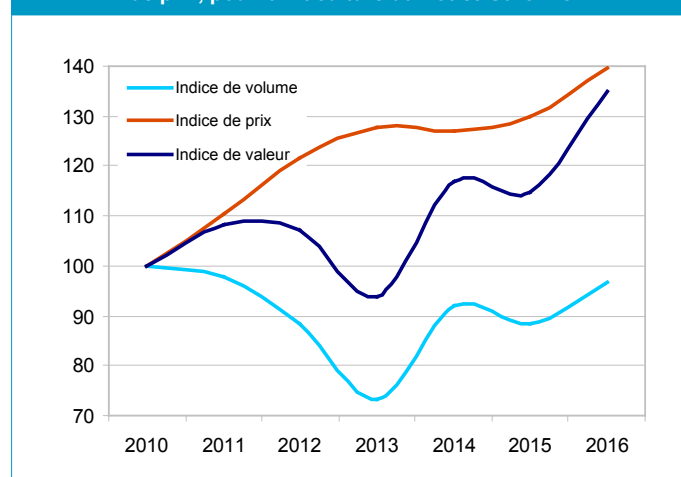
■ Les **comptes régionaux** sont disponibles sous l'espace *Agriste - Données en ligne / Disar* - Rubrique Economie Agricole

Évolution de la valeur de production, en Lot-et-Garonne, en millions d'euros courants



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Évolution, base 100 en 2010, des indices de valeur, de volume et de prix, pour la viticulture du Lot-et-Garonne



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

5 - La première mise en marché

Fin juillet 2016, les quantités de vins sorties des chais des récoltants et des négociants vinificateurs de Lot-et-Garonne s'établissent à 203 000 hl.

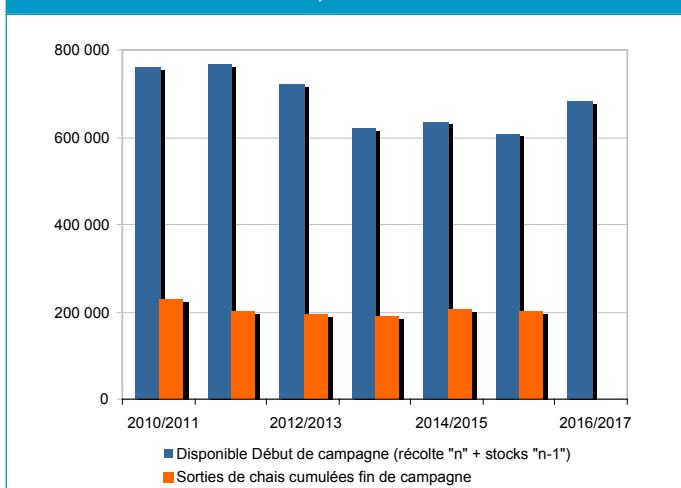
Les dernières années se caractérisent par une nette baisse des stocks de fin de campagne, passant de 400 000 hl en juillet 2010 à moins de 250 000 hl six ans plus tard. Le repli du foncier et les moindres rendements des dernières vendanges, en particulier en 2013, expliquent en partie ce résultat. Dès lors, en juillet 2016, les sorties de chais représentent plus du tiers du disponible de début de campagne, contre le quart six ans plus tôt.

Comme pour la plupart des appellations viticoles de Nouvelle-Aquitaine au sein des sorties de chais, la commercialisation en bouteilles permettant une meilleure valorisation, se renforce.

Pour en savoir plus

■ <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Notes-de-conjoncture>

Évolution des sorties de chais et du disponible en hectolitres, entre 2010 et 2016



Source : DGDDI - recalcul SRISET

6 - La commercialisation

La commercialisation des vins de Lot-et-Garonne s'oriente majoritairement à destination du marché français.

■ Sur le marché intérieur, la Grande et Moyenne Distribution et le Hard Discount tiennent une place prépondérante.

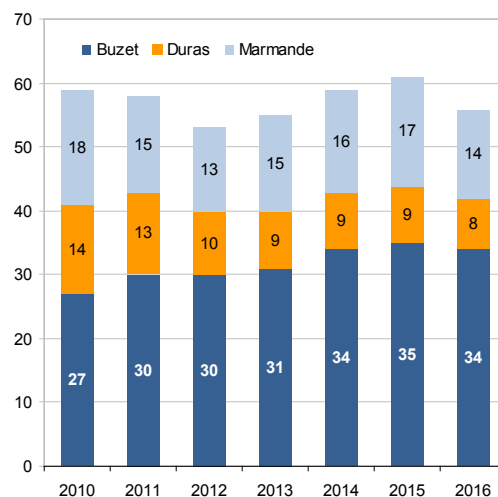
Les ventes en volume en grande et moyenne distribution des vins du Lot-et-Garonne présentent depuis 2010 des profils d'évolution distincts selon les appellations. Les ventes de Marmande fluctuent, une évolution à relier principalement au potentiel de production et aléas climatiques observés lors des différentes récoltes. Les vins de Duras ne cessent de se replier sur ce segment de distribution (-40 % sur la période). À l'opposé, les vins de Buzet affichent une progression quasi continue (+25 %).

Côté valeur, les tendances sont identiques, mais plus nuancées sous l'effet d'une meilleure valorisation en prix. La valeur recule d'un quart pour les Vins de Duras, et progresse d'un tiers pour ceux de Buzet.

■ Les exportations de vins du Lot-et-Garonne s'établissent à plus de 6 millions d'euros en 2016 (Source Douanes). La Chine (continentale et Hong Kong) pèse pour plus des deux tiers de la valeur réalisée. La part de l'export est variable selon les appellations.

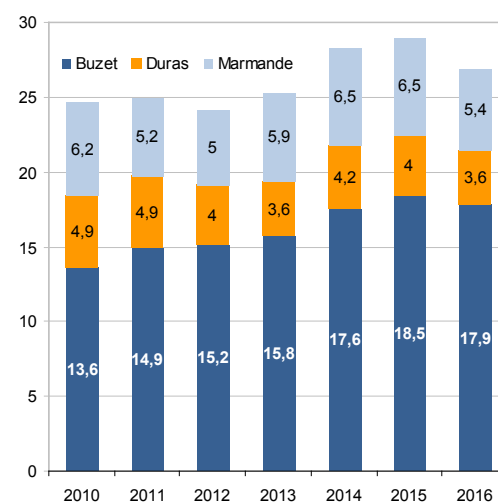
- Moins de 10 % pour Duras, principalement orientés vers la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique.
- Près de 20 % pour les vins de Buzet majoritairement à destination du marché européen.
- Plus du tiers des volumes commercialisés pour les vins de Marmande, où l'Asie représente les trois quarts de la valeur réalisée.

Évolution des volumes commercialisés en GMS et hard-discount, en milliers d'hectolitres, entre 2010 et 2016



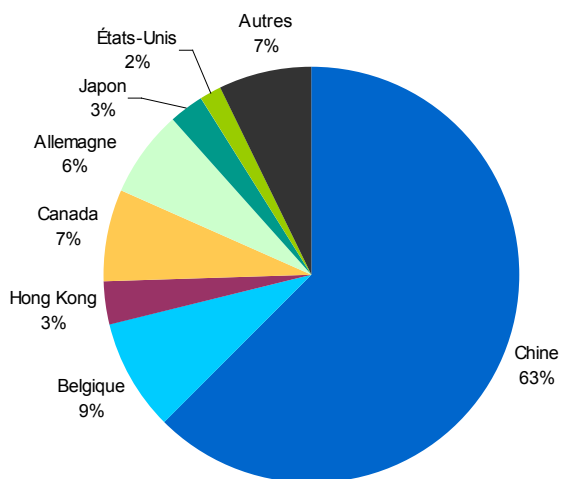
Source : FranceAgriMer (Panel IRI)

Évolution des valeurs commercialisées en GMS et hard-discount, en millions d'euros



Source : FranceAgriMer (Panel IRI)

Répartition de la valeur des exportations de vins au départ du Lot-et-Garonne en 2016, par destination, en %



Source : Douanes

Pour en savoir plus

- Les synthèses de FranceAgriMer - mai 2017 - n°44 - Ventes et achats de vins tranquilles - Bilan 2016
- FranceAgriMer - Vin - Commerce extérieur (15 décembre 2016)

7 - La coopération vinicole en Lot-et-Garonne

■ Côté **amont**, la coopération regroupe plus de 500 vigneron et valorise 52 % des surfaces viticoles départementales. La coopération viticole rassemble l'équivalent de 600 emplois directs annuels. La main-d'œuvre familiale y pourvoit aux deux tiers. Les chefs, plus jeunes que leurs confrères en chai particulier (47 ans), sont fortement impliqués, absorbant les trois quarts de cette dernière. Le reste de l'emploi est majoritairement occupé par des salariés saisonniers.

Chez les coopérateurs lot-et-garonnais, l'exploitation individuelle n'est plus le modèle dominant. Ce type d'exploitation rassemble aujourd'hui moins de la moitié des structures et le quart du foncier viticole, les formes sociétaires venant en complément.

■ Côté **aval**, les caves de Lot-et-Garonne emploient près de 220 salariés (5 millions d'euros de masse salariale), dont plus des deux tiers de façon permanente en contrat de travail à durée indéterminée. La moitié des salariés sont des femmes. L'âge moyen ne dépasse pas 40 ans.

Avec un chiffre d'affaires de 45 millions d'€, elles vinifient, conditionnent et commercialisent plus de la moitié de la production des vins du département.

Les caves coopératives

■ Cave des 7 Monts :

- Adhérents : 27
- Récolte : 7 000 hl

■ Vignerons de Thézac Perricard - Vin du Tsar

- Adhérents : 8
- Récolte : 2 700 hl

■ Les vigneron du Brulhois

- Adhérents : 81
- Récolte : 8 000 hl

■ Cave coopérative des Coteaux du Mézinais

- Adhérents : 20
- Récolte : 21 000 hl

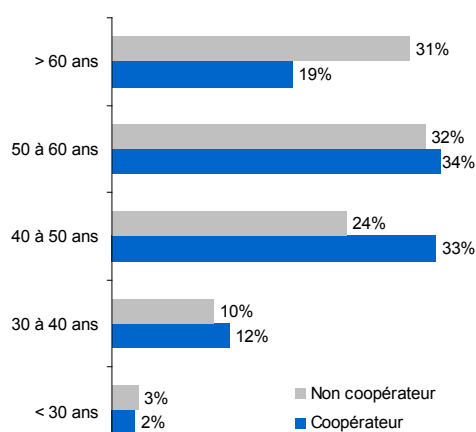
■ Vignerons de Buzet

- Adhérents : 184
- Récolte : 94 000 hl

■ Cave coopérative du Marmandais

- Adhérents : 98
- Récolte : 43 000 hl

Répartition des viticulteurs par tranche d'âge, en %



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Pour en savoir plus

- Agreste Aquitaine RA2010 - Analyses & Résultats n° 10 janvier 2012 - En dix ans, les coopérateurs viticoles d'Aquitaine ont développé leur modèle gagnant
- Fédération des coopératives viticoles d'Aquitaine : www.fcva.com

8 - Les organismes professionnels

- Syndicat des Vins des Côtes de Brulhois - 3458 avenue du Brulhois - 82340 Donzac
- Syndicat de défense des Vins de Buzet - BP 22 - 47160 Buzet-sur-Baïse
- Syndicat des producteurs des Vins AOC - Côtes de Duras - Maison des Vins - 47120 Duras
- ODG Côtes du Marmandais - Lieu-dit Dupuy - 47200 Beaupuy
- Syndicat Vins de Pays de l'Agenais /Thézac-Perricard - 271 rue de Péchabout - 47000 Agen
- Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac - Place de la Liberté- 32800 Eauze

Le conseil de bassin viticole est une instance de concertation regroupant les partenaires de la filière viticole et les pouvoirs publics et traitant de l'ensemble des questions touchant à l'amont et l'aval de la production. Pour le Lot-et-Garonne, l'appellation Duras relève de celui d'Aquitaine, et de celui de Sud-Ouest pour le reste des productions du département.